POLITIQUE GÉNÉRALE

FRANÇOIS ZOCCHETTO

«Réaction de François Zocchetto aux propos du Ministre de l'intérieur sur la naturalisation»

18/10/2012

Réaction de François Zocchetto aux propos du Ministre de l'intérieur sur la naturalisation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

François Zocchetto, Sénateur de la Mayenne et Président du groupe Union Centriste et Républicaine au Sénat : " Repenser l'accès à la nationalité française est une bonne démarche de la part du Ministre de l'Intérieur. Assouplir les critères liés au travail, responsables d'environ 40 % des refus de naturalisations, me semble, dans un contexte de crise économique, un bon message donné à celles et ceux qui souhaitent partager pleinement le destin de notre pays. Aujourd'hui, malheureusement, avoir un Contrat à Duré Indéterminé est un "luxe" ; aussi, assouplir ce critère est judicieux.

De même, je suis en accord avec un examen moins restrictif des demandes de naturalisation des jeunes de moins de 25 ans qui résident en France depuis au moins 10 ans et qui ont suivi une scolarité continue.

Néanmoins, dans les annonces du Ministre de l'Intérieur, je ne peux cautionner la suppression des tests de culture française. La maîtrise de quelques bases de la langue et de l'histoire française doit rester un critère à l'accès à la nationalité française.

Je suis favorable à l'ouverture de ce débat favorisant un meilleur accès à la nationalité française ; ce sont les valeurs même de l'humanisme que nous mettons en avant à l'UDI. Je souhaiterais toutefois que ce débat prenne en compte un autre sujet connexe, celui du vote des étrangers. Assouplir les démarches de naturalisation avec une vraie prise en compte de la connaissance de notre langue, de notre culture européenne, de nos droits et de nos devoirs, j'y suis plus que favorable. Mais le Gouvernement doit conforter le fait que la citoyenneté française est liée à la nationalité et revenir sur ses velléités d'accorder le droit de vote aux étrangers. "

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC